

**CE 0493****INSTRUCTIONS D'UTILISATION****Vêtements de protection pour utilisateurs de scies à chaîne
tenues à la main – PROTEGE-JAMBES**

LIRE ATTENTIVEMENT CES INSTRUCTIONS AVANT D'UTILISER CE VETEMENT.
VEUILLEZ CONSULTER VOTRE « AGENT-SÉCURITÉ » OU TOUTE PERSONNE RESPONSABLE QUANT A
LA GESTION DE CE GENRE DE VETEMENT PARTICULIER.
CONSERVER CE MANUEL AFIN DE POUVOIR LE CONSULTER A TOUT MOMENT (*)
(*) Vous pouvez également consulter notre site : WWW.SIOENAPPAREL.COM où vous trouverez la
dernière version disponible de ce manuel

Ce vêtement satisfait aux prescriptions fondamentales de **Règlementation Européenne 2016/425** relative aux équipements de protection individuelle (EPI) . Ayant reçu une approbation de type CE, ce vêtement a été certifié conforme à la norme européenne EN381 – paragraphe 5 : 1995 – vêtement de protection pour utilisateurs de scies à chaîne tenues à la main – Protège-jambes.
Cet EPI est conforme à la norme générale **EN ISO 13688:2013**.

Des vêtements de protection avec la référence **LP A1 / LP A2 / LP A3 – LP C1** peuvent être étiquetés avec les normes mentionnées ci-dessous .

L'attestation d'examen CE de type a été effectué par Centexbel , Technologiepark 70, B-9052 Zwijnaarde, (NB 0493).

Lorsque le numéro 0493 figure à droite du pictogramme CE sur l'étiquette cousue dans le vêtement, cela signifie qu'il s'agit d'un EPI de catégorie III de conception complexe, visant à protéger l'utilisateur contre des risques mortels ou susceptibles d'affecter gravement et irrémédiablement sa santé. EPI catégorie III sont soumis à un système de qualité garanti CE de la production avec contrôle Catégorie III (module D). Le contrôle sur notre système de qualité garanti ISO9001 a été confié à BQA/CENTEXBEL (NB0493) Technologiepark 70, B-9052 Zwijnaarde

La déclaration de conformité se trouve sur la suivante adresse internet : <http://sio.to/eudoc>

Cet EPI est conforme à la réglementation REACH et ne contient aucune substance connue à ce jour comme étant à l'origine de réactions allergiques ou de nature cancérigène ou mutagène.

Ce vêtement ne contient pas de substances à des taux tels qu'elles sont connues ou suspectées pour avoir des effets néfastes sur l'hygiène ou la santé de l'utilisateur dans les conditions prévisibles d'utilisation. Si des réactions allergiques surviennent, consultez immédiatement un médecin et contactez le fabricant ci-dessus.



EN 381-5:1995
class x
design x

Référence	Design	Classe
LP A1	A	1 (20 m/s)
LP A2	A	2 (24 m/s)
LP A3	A	3 (28 m/s)
LP C1	C	1 (20 m/s)

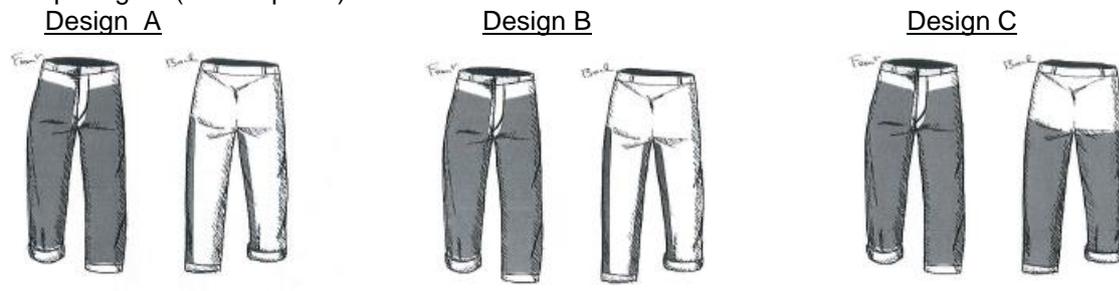
Le vêtement ne vous apporte pas de protection aux endroits non pourvus de matériau de protection



La classification du vêtement, la vitesse de la chaîne et la zone de protection spécifiée par un certain type sont mentionnés sur l'étiquette.

Classification en fonction de la vitesse de la chaîne :
 classe 1 : 20 m/s
 classe 2 : 24 m/s
 classe 3 : 28 m/s

Zone protégée: (voir étiquette)



Les vêtements des types A et B sont destinés à être utilisés pour des travaux forestiers ordinaires par des bûcherons professionnels ayant été parfaitement formés et informés. Le type B est semblable au type A, mais la zone protégée est plus étendue à l'intérieur de la jambe gauche.

Les vêtements de type C sont destinés à être utilisés par des personnes qui ne travaillent pas habituellement avec des scies à chaîne, ou dans des situations exceptionnelles, par exemple pour travailler dans les arbres

Instructions d'entretien - lavages domestique (*) (Les instructions d'entretien sont mentionnées sur l'étiquette)

Eviter que le linge ne se salisse trop. Un vêtement sali peut provoquer une protection réduite. Une exposition prolongée à la saleté, par exemple des produits chimiques tels que des huiles, des graisses, etc., peut également endommager les propriétés protectrices des vêtements si les vêtements sont tachés.

Nous recommandons une maintenance professionnelle (lavage interne ou externe).

Les vêtements colorés doivent être lavés séparément.

Les fermetures, rubans auto-agrippant et boutons pression doivent être fermés pendant le nettoyage.. Videz toutes les poches.

Les vêtements de sécurité nécessitent un entretien spécial et devraient être nettoyés régulièrement. En cas d'utilisation quotidienne et d'encrassement moyen, nous recommandons un nettoyage une fois par semaine. Si les vêtements ont été extrêmement salis, un lavage devrait être effectué immédiatement après l'utilisation. Les résidus de résine, d'huile et de carburant peuvent avoir une influence nocive sur les caractéristiques fonctionnelles des vêtements de sécurité. Pour le lavage, nous recommandons l'emploi de produits usuels pour tous lavages. En cas d'encrassement tenace, ajouter à la lessive une cuiller à soupe de produit dégraissant (savon).

Pour préserver l'efficacité du système de sécurité, après lavage, tirer sur le vêtement encore mouillé afin de le remettre en forme puis le laisser sécher à l'air. Le lavage à trop forte température ou le séchage dans un sèche-linge dégradent l'efficacité de la protection et les caractéristiques au porter (ea. Rétrécissement- décoloration).

Les études ont montré que des salissures (par ex. la pénétration de résine, d'huile ou de résidus de carburant dans le tissu) peuvent avoir une influence néfaste sur les caractéristiques fonctionnelles du vêtement de protection anti-coupure. De même, l'efficacité du renfort anti-coupure peut se dégrader en fonction du nombre de nettoyages (par ex. par suite des sollicitations mécaniques subies au lavage à la machine). Pour ménager le vêtement de protection anti-coupure et conserver le meilleur effet protecteur possible, il faut impérativement respecter les instructions suivantes pour le nettoyage et l'entretien.



Les instructions de lavage sont indiquées sur l'étiquette. Fermer les fermetures à glissière, les boutons pression et les fermetures à ruban autoagrippant avant de laver le vêtement.

1. La température de lavage maximum autorisée est indiquée sur la bassine . Une ligne sous la bassine indique que le vêtement doit être lavé avec le moins de manipulations possible . Certains vêtements doivent être lavés à la main .
2. L'usage de produits à blanchir à base de chlore n'est pas permis pour l'entretien ou la désinfection de votre EPI . Attention : L'usage de produits d'entretien à base de chlore pour par exemple des sols, des matériaux... peuvent également endommager votre EPI et son niveau de protection .
3. Selon la composition du vêtement, celui-ci se peut ou ne se peut pas sécher dans un tunnel à sécher. Le vêtement ne se peut pas sécher dans un tunnel à sécher :  ne pas sécher dans un tunnel à sécher,  sécher dans un tunnel à sécher à basse température. Vous obtenez les meilleurs résultats en pendant le vêtement mouillé sur un porte manteau pour qu'il sèche .
4. Le vêtement se peut ou ne se peut pas repasser (voir étiquette) :  ne pas repasser,  repasser permis à max. 110°C ;  repasser à max. 150°C. Dans certains cas le vêtement doit être repassé, pour améliorer la répulsion des matières chimiques, après chaque lavage, à l'extérieur, à l'exception des bandes réfléchissantes, à basse température (max. 110°C) .
5. En fonction de la composition du vêtement, le nettoyage à sec peut être interdit ou autorisé, avec le moins de manipulations possible.  : nettoyage à sec avec manipulations restreintes autorisé, sauf avec du trichloréthylène.  : nettoyage à sec interdit.
6. Ne pas utiliser d'adoucissants. Assurez vous que le vêtement a été soigneusement rincé, afin que tous les détergents soient bien éliminés.
7. Pour une satisfaction maximum, rangez le vêtement de préférence en le suspendant verticalement. Si le vêtement est mouillé, remettez le en forme avec la main, et laissez le sécher complètement avant de le ranger. Rangement du vêtement dans un lieu sec et sombre le protégera de la décoloration. Stockage de préférence dans l'emballage d'origine (sachet polyéthylène). Aucune plainte relative aux changements de coloris ne sera acceptée. Lorsque vous ne l'utilisez pas, rangez le vêtement dans un lieu bien ventilé à l'abri des températures extrêmes.
8. Afin de réduire la possible absorption d'eau et de poussière, nous recommandons pour les vêtements présentant un tissu extérieur simple, sans enduit, de tester l'imperméabilité du tissu extérieur fréquemment, et si nécessaire de ré-appliquer un produit imperméabilisant au cours de l'entretien. L'efficacité de l'apprêt hydrofuge et anti-tâches du tissu décroîtra à l'usage et à l'entretien. Lorsque cette efficacité sera insuffisante, une ré-application (en blanchisserie industrielle) peut ré-optimiser les performances.
9. Ne portez jamais un vêtement endommagé. Un vêtement endommagé n'offre plus une protection optimale et pour cela il doit être remplacé ou réparé immédiatement. Des vêtements endommagés doivent être détruits immédiatement ou marqués de façon à ce qu'ils ne puissent plus être portés. Au cas où on veut se débarrasser du vêtement, la destruction, le recyclage en sécurité peut se faire par destruction mécanique ou par brûlure dans un institut spécialisé. (*) SIP PROTECTION n'est pas obligé à les reprendre

Attention:

* Aucun vêtement de sécurité ne peut offrir une protection absolue contre les blessures occasionnées par la tronçonneuse. Le degré d'efficacité de la protection dépend de très nombreux facteurs (p.ex. régime de la tronçonneuse, couple du moteur, angle d'attaque du guide-chaîne sur le tissu, position de travail accroupie/debout etc...).

* Ce vêtement de protection anti-coupure ne dispense pas d'appliquer la technique de travail la plus sûre. L'utilisation inadéquate du dispositif à moteur peut être à l'origine d'accidents. C'est pourquoi il faut impérativement respecter les règles de sécurité des services compétents (caisses professionnelles d'assurances sociales et autres) et suivre aussi les prescriptions de sécurité de la notice d'emploi du dispositif à moteur utilisé.

* Ces protège-jambes sont fournies d'un matelassage constitué de plusieurs couches de fibres tissées flottantes, si bien que, au contact d'une chaîne en mouvement, les fibres sont arrachées à l'extérieur et bloquent le mécanisme de la scie à chaîne. TOUTEFOIS, aucun vêtement n'apporte une protection totale, par conséquent, ne laissez jamais la chaîne entrer intentionnellement en contact avec quelque partie que ce soit du vêtement. N'oubliez pas qu'une scie à chaîne est une machine qui doit toujours être utilisée avec d'extrêmes précautions.



Afin d'optimiser la protection, ce vêtement devrait toujours être porté avec des chaussures et gants adéquats, casque, protection pour les oreilles et pour les parties supérieures du corps. La garniture anti-coupure du vêtement de protection anti-coupure ne peut offrir une protection efficace que si elle n'est pas serrée, pincée ou vrillée, et n'a pas subi de modifications quelconques. Il faut donc tenir compte de ces conditions en appliquant la technique de travail adéquate. Avant d'utiliser la scie à chaîne, consultez votre fournisseur afin de vous assurer que vos vêtements de protection sont compatibles avec la machine

* Eviter que ce vêtement de protection entre en contact avec des objets pointus ou acérés (chaîne de tronçonneuse, épines, outils métalliques etc.) ou avec des substances agressives telles que des acides, de l'huile, du solvant, du carburant, des excréments d'animaux ou autres, afin que son matériau ne risque pas d'être endommagé. En outre, il faut éviter tout contact avec des objets très chauds (silencieux et autres) et avec d'autres sources de chaleur (feu nu, poêles de chauffage ou autres). Ce produit de protection est conçu pour le travail avec des tronçonneuses portables. Il n'offre pas de protection contre d'autres dangers (par ex. dans d'autres domaines d'utilisation tels que le bâtiment ou le travail avec des découpeuses à disque, des nettoyeurs haute pression etc. ou bien en cas de contact avec l'énergie électrique).

* Ne portez que des vêtements dont la taille vous est adaptée. Les vêtements trop larges ou trop étroits réduisent la mobilité, et ne fourniront pas le niveau de protection optimum. La protection maximum ne sera atteinte que si le vêtement est bien fermé. Rassurez-vous que les protège-jambes sont suffisamment longues pour couvrir complètement les chevilles.

* Ne piquez jamais dans le matelassage de protection en faisant un ourlet ou tout autre ajustement des protège-jambes, car alors, les longues fibres ne pourront sortir facilement du matelassage pour aller bloquer le mécanisme de la scie à chaîne.

* Si au cours du travail ce vêtement a été humecté avec du carburant, de l'huile, des graisses ou d'autres substances combustibles ou inflammables, il faut impérativement se changer avant de poursuivre le travail – risque d'incendie ! Avant de réutiliser ce vêtement, le nettoyer conformément aux prescriptions

* Le matériau et la zone de protection ne doivent pas être altérés. Si le vêtement est abîmé, il n'apportera plus le niveau optimum de protection, et devra donc être immédiatement remplacé. Les vêtements abîmés doivent être immédiatement détruits ou marqués, afin d'éviter qu'ils ne soient à nouveau portés. **NE PORTEZ JAMAIS UN VÊTEMENT ENDOMMAGÉ**

* Lorsque vous ne l'utilisez pas, rangez le vêtement dans un lieu bien ventilé à l'abri des températures extrêmes. Rangez le vêtement de préférence en le suspendant verticalement. Si le vêtement est mouillé, remettez le en forme avec la main, et laissez le sécher complètement avant de le ranger.

* La durée de vie dépend du niveau d'utilisation, des soins, du stockage. La lumière UV, la salissure et le nettoyage peuvent diminuer le niveau de protection. Il est recommandé d'enlever le pantalon après une période d'utilisation d'environ 3 à 5 ans. En conséquence, une utilisation moins intensive prolonge la durée de vie. En aucun cas, le pantalon ne doit être utilisé plus de 5 ans. Vérifier, avant chaque utilisation l'état du vêtement.

Comme tout Equipement de Protection Individuel, ce produit n'offre pas une protection contre tous les risques. (veuillez-vous référer à l'analyse des risques spécifiques)

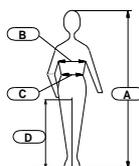
Aucun changement ne peut être effectué au modèle (sans la permission du fabricant) !

Vérifiez bien si le type de vêtement et la taille du vêtement (voir tableau de mesure) que vous avez reçu est correct, si le vêtement n'est pas endommagé.

D'une manière générale, les vêtements doivent être choisis de telle sorte qu'ils ne réduisent en aucun cas la liberté de mouvement

Mensurations :

A : longueur
B : tour de poitrine
C : tour de taille
D : jambe intérieur





Poids par taille:

Design A:

Pantalon	Taille : 2XS - M : ± 1.2 kg	L - 2XL : ± 1.3 kg	3XL - 4XL: ± 1.4 kg
Combinaison	Taille : 2XS - M : ± 1.4 kg	L - 2XL : ± 1.5 kg	3XL - 4XL: ± 1.6 kg

Design C

Pantalon	Taille : 2XS - M : ±1.4 kg	L - 2XL: ± 1.6 kg	3XL - 4XL : ±1.8 kg
Combinaison :	Taille : 2XS - M : ± 1.5 kg	L - 2XL: ±1.7 kg	3XL - 4XL : ±.1.9 kg

.Traçabilité de la production: Les données nécessaires se trouvent sur l'étiquette: modèle/numéro de la commande/date de production

Instructions de stockage: Ce vêtement doit être stocké de façon non comprimée dans un environnement frais et non humide. Ne rangez pas un vêtement humide. Laissez sécher sur un fil ou porte manteau. Faites attention à ce que ni l'emballage, ni le vêtement ne soient endommagés.

SIP PROTECTION ne peut pas être tenue responsable des dommages liés à une utilisation qui ne respecterait pas l'intégralité des consignes figurant sur la notice jointe.

(*)Pour plus d'information concernant les prescriptions d'entretien, les méthodes sûres de réparation et de destruction, contactez votre distributeur SIP PROTECTION .

